

# Histoire

L'histoire de Saint-Julien est étroitement liée à celle de Genève, sa puissante voisine.  
L'histoire de la région est marquée par les rivalités des Comtes du Genevois et de la Savoie et des  
Évêques de Genève.

## **Le nom de Saint-Julien apparaît dans les actes dès 1253.**

---



*Blason © Mairie St-Julien-en-Genevois*

Durant tout le Moyen-Âge, le centre névralgique est toutefois le bourg fortifié de Ternier, fief des Comtes de Ternier, centre administratif et lieu des foires et marchés.

Il faut attendre le XVI<sup>ème</sup> siècle pour voir Saint-Julien, mieux desservie et mieux située, s'accroître au détriment de Ternier.

Au début du XV<sup>ème</sup> siècle, la Maison de Savoie prend possession du domaine des Comtes du Genevois et établit sa pleine souveraineté sur Genève totalement encerclée par les terres de cette dernière : Bresse, Pays de Vaud, Valais septentrional et Savoie méridionale.

En 1536, Genève adopte la Réforme protestante et se libère de la tutelle de l'Évêque et de celle des Ducs de Savoie. Les Bernois venus en renfort occupent jusqu'en 1564 le baillage de Ternier.

En 1537, Saint-Julien se voit ainsi attribuer une foire. Malgré cette importance nouvelle, la prospérité économique et le rôle politique de Saint-Julien ne seront guère significatifs tout au long de l'Ancien Régime et même de la Révolution.

En dépit du Traité de Lausanne, le prince Charles Emmanuel 1<sup>er</sup> duc de Savoie, allié au roi d'Espagne, continue à s'opposer à Genève. Sa tentative de coup de force en décembre 1602 se solde par un échec (l'Escalade) pour la Maison de Savoie.



Entrée Ville©Mairie St-Julien-en-Genevois

## Le Traité de paix Saint-Julien



Le Traité de paix de Saint-Julien est signé le **21 juillet 1603** entre Charles-Emmanuel Ier de Savoie et Genève à la suite de la défaite du premier lors de la bataille de l'Escalade (lien galerie photo Festivités des 400 ans du Traité de paix).

Ce Traité garantit aux Genevois la liberté du commerce, la restitution des terres occupées, la reconnaissance du protestantisme, l'interdiction de bâtir des forteresses à moins de 4 lieues de Genève, l'indépendance politique, le droit de travailler des deux côtés de la frontière et la liberté de circulation tant pour les personnes que les marchandises.

Le Traité de Saint-Julien reconnaît Genève comme République souveraine alliée aux Cantons suisses et signe **une paix durable entre la Savoie et Genève.**

Mais, à la fin du XVIIème siècle et tout au long du XVIIIème, Saint-Julien continue de subir les effets des conflits du Duché de Savoie.

- De 1690 à 1713 (Traité d'Utrecht), Saint-Julien est occupée par les troupes de Louis XIV.
- En 1743, c'est au tour des troupes espagnoles d'occuper la ville.
- Aux pillages de cette nouvelle occupation viennent s'ajouter en 1747, de terribles inondations qui laissent le pays exsangue.
- En 1792, prise dans le tourbillon révolutionnaire, Saint-Julien mandate son député Joseph Picollet pour demander le rattachement de la Savoie à la France.
- En 1798, avec la constitution du département du Léman, Saint-Julien devient chef-lieu du canton. Début 1814, Saint-Julien est brièvement occupée par les troupes autrichiennes avant de servir de champ de

bataille (la ligne de front s'étendait de Crache à Neydens) aux armées napoléoniennes et autrichiennes et d'être à nouveau envahie par les Autrichiens.

- En 1815 / 1816, Saint-Julien passe sous tutelle genevoise. En 1838, avec la suppression de la province de Carouge, Saint-Julien est rattachée à la province du Genevois dont le chef-lieu est Annecy.

## La zone franche



En 1860, au moment de la réunion de la Savoie à la France, Saint-Julien devient **chef-lieu d'arrondissement** de trois cantons : Cruseilles, Frangy et Saint-Julien. La grande zone franche créée au moment du Traité d'Annexion englobe les territoires des anciennes zones sardes de Saint-Julien et de Saint-Gingolph, les arrondissements de Thonon et de Bonneville, une très large partie de celui de Saint-Julien ainsi qu'une parcelle de deux communes de l'arrondissement d'Annecy (Evières et Thorens).

Cette grande zone, en favorisant les échanges économiques (agricoles et industriels) avec Genève, apporte la prospérité aux populations.

Elle sera supprimée par le Traité de Versailles en 1919.

Le retour à la petite zone sarde en 1934 avec ses contraintes, crée un effet d'étau limitant le développement industriel en territoire de zone.

Après la seconde guerre mondiale, Saint-Julien connaît un développement constant de sa population qui amène la ville à se structurer en se dotant d'équipements nouveaux ou en renforçant ceux existants.

Ce dynamisme démographique "qui se retrouve au niveau de l'activité économique" conduit Saint-Julien à **développer des liens étroits avec Genève** et les communes suisses frontalières.



*Douanes@Mairie St-Julien-en-Genevois*

Parallèlement à son développement qui a largement modifié le visage de la bourgade d'autrefois, Saint-Julien s'est attachée à préserver la spécificité de son territoire, et particulièrement les hameaux.

## Les cérémonies commémoratives



### Cérémonies commémoratives

- 19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc
- 26 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
- 8 mai : Victoire du 8 mai 1945

- 27 mai : Journée nationale de la résistance
- 18 juin : Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général De Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
- 19 juillet (commémoré en même temps que le 26 avril) : Journée nationale à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites de l'état français et d'hommage aux justes de France
- 16 août : Libération de la Ville de St-Julien-en-Genevois
- 11 novembre = commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France

### **Commémorations par pavoiement**

- 11 mars : Journée d'hommage aux victimes du terrorisme
- 9 mai : Journée de l'Europe
- 10 mai : Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition
- 23 mai : Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage
- 8 juin : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine
- 19 juillet : Journée nationale à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites de l'état français et d'hommage aux justes de France
- 25 septembre : Journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives
- 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

### **2020 - Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940**

---

## **Mairie de Saint-Julien-en-Genevois**

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103  
74164 Saint-Julien-en-Genevois

**La Mairie vous accueille :**  
du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

**Nous contacter :**  
04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/ville-institution/ville-en-mouvement/histoire-796.html>